

Le coût de la rentrée, cas d'école

La rentrée des classes a élu domicile dans la grande distribution et les magasins spécialisés.

Les premiers arrivés seront les mieux servis, en termes de choix plus que de prix.

La Ligue des familles continue de s'inquiéter des faux frais de l'école.

Rentrée moins chère, à la dernière minute ?

Pour les distributeurs, petits et grands, spécialisés ou non, la rentrée des classes est un des moments commerciaux clés de l'année. Au même titre – sans toutefois en avoir toujours l'ampleur – que la Saint-Nicolas et les fêtes de fin d'année, Pâques ou la Saint-Valentin. Ils s'y préparent des mois à l'avance et, tant que faire se peut, exposent leurs articles bien à l'avance. D'autant qu'il se raconte que les parents d'écoliers belges s'y prennent généralement tôt, sans doute pour évacuer la corvée: en juillet, juste après, voire même juste avant les camps d'été, *“mais surtout début août, avant les vacances en famille”*, indique Julie Stordiau, porte-parole de l'enseigne Makro.

Mais voilà, les soldes d'été, qui s'ouvrent le 1^{er} juillet pour se clôturer le 31, bousculent leurs ambitions. S'ils trouvent bien de la place dès le début juillet pour brandir quelques cartables ou sacs à dos, empiler un choix de cahiers et classeurs, entasser des stylos et autres crayons, c'est sans empiéter sur les prix barrés. Ce n'est qu'après deux, voire trois semaines que la personnification même de l'automne peut faire sa rentrée. *“Nous installons une partie de la gamme dans les rayons début juillet, confirme Baptiste van Outryve, porte-parole de Carrefour Belgique. Et toujours davantage, au fur et à mesure qu'il y a de la place. Mais c'est pour la dernière semaine de juillet que l'entièreté de notre offre est installée.”* Pour preuve, le folder que l'enseigne consacre à la rentrée est sorti le 29 juillet pour des offres et prix de mise jusqu'au 5 septembre.

Et c'est pareil pour Makro qui se per-

met même d'être un peu plus tardive: sa rentrée débute le 12 août (du moins la sortie de son folder) pour se clôturer le 8 septembre. *“Durant toute cette période, les prix sont avantageux (2+1 gratuit, par exemple) et l'assortiment très large (sur un espace de 300 m²)”*, indique Julie Stordiau.

Remboursement de la différence

Est-ce à dire que si les parents ont raté les “first minutes” de juillet ou de début août, ils ont intérêt à miser sur les “last minutes” de fin août, voire de début septembre? *“Si articles soldés, il y a, ce ne sera pas avant la mi-septembre, poursuit-elle. D'autant qu'il y a la rentrée universitaire. Et puis, nous remboursons toujours la différence de prix si le client trouve moins cher ailleurs.”*

“Les articles de la rentrée ont été négociés il y a plusieurs mois, ajoute Baptiste van Outryve.

Les réductions sont valables jusqu'au 5 septembre. Attendre ne sert à rien. Plus on attend, plus le choix rétrécit. Surtout sur certains produits recherchés comme ceux sous licence Disney (“Les minions”, “Reine des neiges”...).” Il en parle d'autant plus franchement que la stratégie de Carrefour pour la rentrée est de rembourser cinq fois la différence de prix si le client en apporte la preuve. Non sans avouer que... *“Déjà, aujourd'hui, des prix sont plus bas que dans le folder. Mais de quelques pour cent, pas de 30 ou 50 %!”*

Certes, ni l'un ni l'autre n'a intérêt à d'ores et déjà annoncer que les prix seront moins élevés fin août. Certains parents en sont pourtant convaincus, qui attendent toujours le début septembre pour s'y coltiner.

C.M.

“Si articles soldés, il y a, ce ne sera pas avant la mi-septembre.”

JULIE STORDIAU

Porte-parole de Makro.

Tendances 2015

- **Licences.** Impossible de parler de tendances pour les articles de la rentrée des classes : chaque distributeur fait ses choix qui sont, pour l'essentiel, motivés par les licences obtenues par les fabricants... Chez Dreamland, les personnages des films comme "Les Minions", "La Reine des neiges" ou encore "Jurassic world" semblent cartonner, mais les Maya, Bumba, Tortues Ninja, Violetta et Spiderman restent en lice. "Sur 8 des 10 cartables les mieux vendus pour les élèves de maternelles et de primaires jusqu'à la 3^e, figure un personnage de film", indique l'enseigne. La plupart de ces personnages, les écoliers les retrouvent aussi chez Carrefour ou Makro, par exemple, aux côtés de figures, logos ou couleurs de clubs de foot.
- **Marques.** Aux cartables, les plus grands (à partir de la 4^e primaire) privilégient les sacs à dos (dont certains pourvus d'une pochette distincte pour tablettes et ordinateurs portables), voire les grands sacs à main (les adolescentes). Ici, ce sont les marques qui tirent les tendances, Eastpak en premier lieu.
- **Nouveautés.** Il y en a toujours, mais à dénicher plutôt du côté des gadgets. Comme le "frixion pen", un stylo à bille effaçable chez Makro, qui, chez Carrefour devient le "roller effaçable à l'infini".
- **Leçons.** Les enseignants jouent aussi la carte des conseils aux parents, pour des pique-niques sains et équilibrés (recettes diverses), la sécurité à vélo, mais encore, comme chez Makro, pour recouvrir les cahiers (un plan en 5 étapes). **C.M.**

L'alternative aux grandes surfaces

Dans la librairie Durcat à Wemmel, une vraie librairie-papeterie à l'ancienne, la famille De Smet s'active : la rentrée des classes approche et... le magasin déménage quelques maisons plus bas. "C'est un peu le chaos mais la famille sera là pour nous aider et on sera 19", nous explique la gérante de ce magasin bourré de matériel et de bouquins où chaque centimètre carré est utilisé.

Dans quelques jours, ça ira mieux mais ce surcroît d'activité intervient alors que la librairie entre dans une des périodes les plus animées de l'année. Les écoliers vont se presser dans quelques jours avec leurs parents pour compléter le matériel exigé par les professeurs. Existe-t-il des contacts avec les écoles dans ce cadre? "Non, mais nous voyons venir les enfants des écoles du voisinage et lorsque nous avons vu la même liste passer quelques fois, nous adaptons nos commandes, pour les livres que les élèves devront lire durant l'année scolaire. Et puis, traditionnellement, nous faisons 10% sur tous les

articles de papeterie en septembre". Le budget moyen par élève? "Sur base des demandes reçues cette année, environ 80 euros", explique "Monsieur Durcat".

Comment une petite librairie communale survit-elle face à la force de frappe des grandes surfaces? "Les grands magasins proposent des produits de masse alors que nous cernons les besoins des clients au plus près, en ayant toujours à disposition des recharges pour les bics et les stylos, les piles adéquates pour les appareils... Et lorsqu'un client éprouve des difficultés à obtenir un article, on fait ce qu'il faut pour l'aider, on trouve des solutions", nous explique le patron. Les ventes sont aussi fonction des systèmes d'enseignement : en Flandre, les écoles fournissent tout le matériel aux élèves, par exemple. "Mais cela risque de changer, et de plus, les enfants doivent laisser ce matériel à l'école, et les parents achètent pratiquement tout en double pour que leurs petits puissent travailler à la maison."

P.V.C.

Dans le primaire, de nombreux frais sont illégaux

Ces chiffres sont trop connus, ne varient pas d'année en année et restent considérables pour les parents."

Patrick Binot, le directeur général de la Ligue des familles, est presque déçu de devoir organiser une conférence de presse. Alors que ses mises en garde se répètent depuis plusieurs années, les écoles n'empruntent toujours pas le chemin de la gratuité.

Le primaire plus cher que le maternel

Lorsque l'on sait que cette gratuité de l'école est inscrite dans la loi belge, les factures remises chaque année aux parents demeurent, il est vrai, impressionnantes. Ainsi, les parents d'un enfant inscrit en maternelle devraient déboursier en moyenne et par an 183 euros, alors que pour un enfant en primaire la facture s'élèverait à 929 euros (voir notre infographie).

Pour expliquer ces chiffres issus d'un sondage réalisé auprès de 51 familles, la Ligue met en exergue les frais liés aux voyages, aux repas chauds et au matériel scolaire.

Des pratiques inégales

Ce dernier justement tient une part importante dans le décompte final, et est même très souvent défini par les écoles. La majorité d'entre elles soumet en effet en juin aux parents une liste de ce matériel indispensable. Y sont évoqués les crayons, stylos, ciseaux, les forfaits pour les photocopies ou pour les livres, mais aussi les calculatrices dont la marque peut être spécifiée et imposée.

Certains parents ont ainsi envoyé à la Ligue des listes qui grimpaient jusqu'à 180 euros, mais les pratiques des écoles demeurent diverses et inégales.

En outre, dans l'enseignement pri-

maire, un tiers des listes de fournitures contient des illégalités, précise la Ligue.

Certaines familles ont dû de la sorte payer des frais administratifs, relatifs aux photocopies, ou liés à la remise du journal de classe ou au rachat de manuels scolaires.

Une législation méconnue

Depuis 2007 pourtant, la législation se veut plus claire et a défini des règles précises en la matière.

Ainsi, peuvent être demandés aux parents les frais relatifs à l'accès à la piscine, aux déplacements vers des activités culturelles ou sportives obligatoires. Sont interdits par contre les frais concernant les photocopies, l'achat de fournitures scolaires, le fonctionnement, l'équipement et l'encadrement des établissements, l'achat du journal de classe ou de livres scolaires (le prix d'un abonnement à une revue liée au projet pédagogique peut, par contre, être demandé).

Si 95 % des parents n'ont pas connaissance de cette législation, des recours sont possibles et ne sont pas obligatoirement nominatifs. Dans ce dernier cas, elles peuvent être portées par le Délégué général aux droits de l'enfant, par la Ligue des familles ou par le médiateur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Comme autre piste possible pour affronter ces paiements, la Ligue a rappelé son souhait de favoriser, dès septembre 2016, l'achat groupé organisé par les écoles. Un de ses soucis principaux, en effet, est d'éviter que ce soient les élèves qui soient stigmatisés par ces factures. Certaines écoles soumettent la remise des bulletins ou même la participation aux examens au paiement de ces frais, faisant des élèves des victimes collatérales du coût important de l'école primaire.

BdO

95%

DES PARENTS

Plus de neuf parents sur dix n'ont pas connaissance de la législation en matière de frais scolaires.

Les coûts scolaires

Facture moyenne
et annuelle
pour un enfant
du primaire

Facture moyenne
et annuelle
pour un enfant
du maternel



Fournitures scolaires

212 €

38 €



Voyages et activités

231 €

-



Repas

486 € *

145 € *

* 80% des parents évitent les repas
et leur prix moyen de 3,5 euros à l'unité

* 90% des parents évitent les repas
et leur prix moyen de 3 euros à l'unité

929 €

183 €